



PRIX D'EXPRESSION ECRITE

Sujet: Vous écrivez à votre professeur de français pour lui indiquer quelles thématiques vous souhaiteriez aborder dans les lectures proposées. Vous veillerez à justifier vos choix.

Les travaux devront être réalisés en classe. Ils pourront être dactylographiés (2 pages Times New Roman 12, .doc.jpg.pdf, interligne simple) ou manuscrits (écriture lisible)

PRIX DE POESIE

Ecrire en une page un poème. La poésie n'est pas de la prose versifiée. Souvent, à trop vouloir trouver une rime, l'apprenti poète utilise un mot inapproprié. L'important, ce sont la musique et les images qui s'imposent au lecteur: les sons, les rythmes ainsi que les images nées notamment des métaphores et des comparaisons, créent un espace poétique dans lequel se développe l'émotion. Le poème est parfois porteur d'un message, l'expression d'un engagement, d'un enthousiasme ou d'une indignation., mais ce n'est absolument pas nécessaire: l'émotion peut naître de la seule sollicitation des sens. Il n'y a pas de thème imposé, la création reste libre sous la conduite des professeurs.

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire, en quatre pages maximum, une nouvelle de votre choix (texte dactylographié, Times New Roman 12, .doc.jpg.pdf, interligne simple). Sont acceptés tous les registres (fantastique, épistolaire, historique, réaliste...)

RÈGLEMENT DU CONCOURS A LIRE ATTENTIVEMENT

- Les travaux, rédigés en français, devront être individuels et authentiques
- L'identité de l'élève (nom, prénom, classe) ainsi que les coordonnées de l'établissement et la signature de l'enseignant figureront **UNIQUEMENT sur une page de garde agrafée à la copie et non pas sur la copie elle-même**
- Un élève peut participer à plusieurs épreuves
- **PAS D'INSCRIPTION NECESSAIRE:** l'enseignant choisira et adressera à la section départementale de l'AMOPA les cinq meilleures copies par épreuve et par niveau (pour les classes à double niveau) **EXCLUSIVEMENT** à la date et adresse figurant dans les encadrés ci-dessous. Si ces derniers sont vides, les informations seront disponibles sur le site internet de l'AMOPA www.amopa.fr/concours/ (en bas de page, rubrique documents utiles, dates et adresses d'envoi des copies) à partir du mois de novembre 2024
- La section départementale de l'AMOPA enverra les deux meilleures copies par épreuve et par niveau au Siègne national pour la désignation des lauréats nationaux.

Date limite de réception des
copies :

4 mars 2025

Nom et adresse postale et électronique:

Odette Latour
10 rue de Nouveaux Paradoux 31330 Balma
latour.j10@orange.fr

Prix nationaux: livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le Palmarès national sera mis en ligne sur le site internet de l'AMOPA à partir du mois de mai 2025. Pour tout renseignement complémentaire: amopa.courriel@orange.fr





Fiche d'inscription

2024-2025

PRIX Plaisir d'écrire collèges

expression écrite, poésie, jeune nouvelle

entourer la catégorie choisie

Nom	
Prénom de l'élève	
Classe	
Nom de l'établissement scolaire	
Nom, prénom du principal ou de la principale	
Adresse postale de l'établissement	
Téléphone	
Adresse mél	
Nom, prénom de l'enseignant ou enseignante	
Adresse mél de l'enseignant ou enseignante	
Signature de l'enseignant ou enseignante	